

Point Information Service Emploi – P.I.S.E.

Association Loi 1901
Siège social : 29, avenue de la Gare
Espace Emploi
37 250 MONTBAZON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31/12/2020

Mesdames, Messieurs les membres de l'association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association P.I.S.E relatifs à l'exercice clos le 31/12/20, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association P.I.S.E. à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du (des) commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

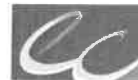
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A La Ville aux Dames, le 12 mai 2021

Sophie CHANSON
Commissaire aux comptes



Association PISE
29 Avenue de la gare
Espace Emploi
37250 MONTBAZON



COMPTES ANNUELS

Sarl PACE
14 Route Nationale 10

37250 VEIGNE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2020 12			Exercice N-1 31/12/2019 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques...	1 017	1 017		
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques Matériel et outillage	15 513	12 606	2 907	
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations corporelles en cours				2 972
Avances et acomptes					
Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés					
Immobilisations financières (2)					
Participations mises en équivalence					
Autres participations					
Participations et Créances rattachées					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
Total I	16 530	13 624	2 907	2 972	
Comptes de liaison					
Total II					
ACTIF CIRCULANT	Stocks et en cours				
	Matières premières, approvisionnements				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (3)				
	Créances usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	56 857		56 857	54 591	
Valeurs mobilières de placement					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	115 371		115 371	101 504	
Charges constatées d'avance (3)	926		926	1 250	
Total III	173 154		173 154	157 345	
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Frais d'émission des emprunts (VI)				
	Primes de remboursement des emprunts (VII)				
	Ecart de conversion actif (VIII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI+VII+VIII)	189 684	13 624	176 060	160 317	

Adexial
Commissariat aux Comptes
5 rue Marie de Lorraine
37700 La Ville aux Dames
Tél. 02 47 44 97 65 Fax 02 47 44 18 02
E-mail : contact@adexial.fr
Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2020 12	Exercice N-1 31/12/2019 12
FONDS ASSOCIATIFS	Fonds propres		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		40 960
	Fonds propres sans droit de reprise :		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	40 960	
	Fonds propres avec droit de reprise :		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Apports		
	Legs et donations		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves :		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité			
Autres			
Report à nouveau	73 523	70 672	
Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	5 584	2 851	
Situation nette (sous total)	120 067		
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Droits du concédant			
Total I	120 067	114 483	
	Total II		
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Comptes de liaison		
	Provisions pour risques	19 000	14 000
	Provisions pour charges		
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		
	Fonds dédiés sur autres ressources		
	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total III	19 000	14 000	
DETTES (1)	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	46	36
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 450	5 158
	Dettes fiscales et sociales	32 498	26 640
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance		
	Total IV	36 993	31 834
	Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)		176 060	160 317

(1) Dont à plus d'un an
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

36 993

31 834

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
Produits d'exploitation (1)				
Cotisations		2 570		2 390
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service				
Parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation		242 522		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels				
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				229 132
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		2 697		14 968
Utilisations des fonds dédiés				
Collectes				
Autres produits		8		7
Total I		247 797		246 497
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes		32 135		36 309
Aides financières				
Impôts, taxes et versements assimilés		888		847
Salaires et traitements		160 380		154 014
Charges sociales		40 178		41 310
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		1 392		
Dotations aux provisions				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Subventions accordées par l'association				1 298
Reports en fonds dédiés				
Autres charges (2)		3		4
Total II		234 977		233 782
1 - Résultat d'exploitation (I-II)		12 819		12 715
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				


adexial
 Commissariat aux comptes
 5 rue Marie de Lorraine
 37700 La Ville aux Dames
 Tél 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02
 E-mail : contact@adexial.fr
 Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
 TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12
Produits financiers				
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés		501		528
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V		501		528
Charges financières				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées		0		
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI		0		
2. Résultat financier (V-VI)		501		528
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)		13 321		13 243
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		141		1 253
Produits exceptionnels sur opérations en capital				2 400
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		141		3 653
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 830		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				14 000
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		5 000		14 000
Total VIII		7 830		14 000
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)		7 689		10 347
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)		48		45
Total des produits (I+III+V+VII)		248 439		250 678
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)		242 855		247 827
Solde intermédiaire				2 851
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. Excédents ou Déficits		5 584		2 851


 adexial
 Commissariat aux comptes
 5 rue Marie de Lorraine
 37700 La Ville aux Dames
 Tél. 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02
 E-mail : contact@adexial.fr
 Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
 TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2020	12	31/12/2019	12	Euros	%
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Dons en nature						
Prestations en nature						
Bénévolat					190	1.55
TOTAL		12 409		12 219	190	1.55
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE						
Secours en nature						
Mise à disposition gratuite de biens						
Prestations en nature					190	1.55
Personnel bénévole						
TOTAL		12 409		12 219	190	1.55


adexial
 Commissariat aux comptes
 5 rue Marie de Lorraine
 37700 La Ville-aux-Dames
 Tél. 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02
 E-mail : contact@adexial.fr
 Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
 TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

Association PISE

29 Avenue de la gare
Espace Emploi
37250 MONTBAZON

ANNEXE DU 01/01/2020 AU 31/12/2020

adexial
sarl

Commissariat aux comptes

5 rue Marie de Lorraine
37700 La Ville aux Dames

Tél. 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02

E-mail : contact@adexial.fr

Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

Sarl PACE

14 Route Nationale 10

37250 VEIGNE

09.62.63.17.99.

ANNEXE

SOMMAIRE

	page
Faits caractéristiques de l'exercice	7
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	7
Permanence ou changement de méthodes	8
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	8
Etat des amortissements	8
Etat des échéances des créances et des dettes	9
Evaluation des immobilisations corporelles	9
Evaluation des créances et des dettes	9
Produits à recevoir	9


adexial
Commissariat aux comptes
5 rue Marie de Lorraine
37700 La Ville aux Dames
Tél. 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02
E-mail : contact@adexial.fr
Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 176 060.33 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 247 796.60 Euros et dégagant un excédent de 5 583.77 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ils intègrent les bilan et compte de résultat de l'association tels qu'ils auraient été établis avant les nouvelles règles liées au plan comptable N°2018-06 du 5 décembre 2018 applicables au 1er janvier 2020.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Prudhomme : il a été décidé d'augmenter de 5000 euros la provision pour risque.

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.


adexial
Commissariat aux comptes
5 rue Marie de Lorraine
37700 La Ville aux Dames
Tél. 02 47 44 97 55 Fax 02 47 44 18 02
E-mail : contact@adexial.fr
Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Comme les années précédentes, les contribution des bénévoles ne sont pas valorisées dans les comptes annuels.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 017		
Matériel de transport	2 550		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	11 636		1 327
TOTAL	14 186		1 327
TOTAL GENERAL	15 204		1 327

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			1 017	1 017
Matériel de transport			2 550	2 550
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			12 963	12 963
TOTAL			15 513	15 513
TOTAL GENERAL			16 530	16 530

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 017			1 017
Matériel de transport	591	600		1 191
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	10 623	792		11 415
TOTAL	11 214	1 392		12 606
TOTAL GENERAL	12 231	1 392		13 624


 Commissariat aux Comptes
 5 rue Marie de Lorraine
 37700 La Vierge aux Dames
 Tél. 02 47 44 97 56 Fax 02 47 44 18 02
 E-mail : contact@adexial.fr
 Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
 TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473

ANNEXE

Exercice du 01/01/2020 au 31/12/2020

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de transport	600				
Matériel de bureau informatique mobilier	792				
TOTAL	1 392				
TOTAL GENERAL	1 392				

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Divers état et autres collectivités publiques	56 366	56 366	
Débiteurs divers	491	491	
Charges constatées d'avance	926	926	
TOTAL	57 783	57 783	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	46	46		
Fournisseurs et comptes rattachés	4 450	4 450		
Personnel et comptes rattachés	19 799	19 799		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	11 659	11 659		
Impôts sur les bénéfices	152	152		
Autres impôts taxes et assimilés	888	888		
TOTAL	36 993	36 993		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	56 366
Total	56 366


adexial
 Commissariat aux comptes
 5 rue Marie de Lorraine
 37700 La Ville aux Dames
 Tél. 02 47 44 97 35 Fax 02 47 44 18 02
 E-mail : contact@adexial.fr
 Société au capital de 5 000€ - RCS Tours 494 883 473
 TVA Intracommunautaire FR53 494 883 473